

# Les enseignants vivent moins bien aujourd'hui qu'en 1981

LE MONDE | 20.01.07 | 13h19 • Mis à jour le 20.01.07 | 13h20

**S**ur les vingt-cinq dernières années, le pouvoir d'achat des enseignants s'est fortement réduit. Entre 1981 et 2004, les professeurs de collège et lycées et les universitaires ont perdu en moyenne 20 % de leur pouvoir d'achat (hors indemnités), tandis que les professeurs des écoles en perdaient 9 %. Tels sont les principaux résultats d'une étude publiée en janvier par trois économistes, Robert Gary-Bobo, professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et à l'École d'économie de Paris, Touria Jaaidane, professeur à l'université Lille-I, et Btissam Bouzidi, doctorante.

En reconstituant précisément l'historique des traitements entre 1960 et 2004, les auteurs montrent que le pouvoir d'achat des enseignants a augmenté jusqu'en 1981 et qu'il a lentement décliné depuis, avec la mise en place de politiques de rigueur salariale par les gouvernements de gauche comme de droite. *"A partir de 1982-1983, les fonctionnaires qui jusque-là avaient joui de gains substantiels de pouvoir d'achat, rentrent dans une phase de régression lente, certaine et constante, qui n'a pas cessé aujourd'hui"*, expliquent les économistes en évoquant une diminution annuelle moyenne de 0,88 % du pouvoir d'achat des professeurs.

Sur cette période, les traitements des enseignants ont certes été revalorisés mais sans rattraper les hausses du coût de la vie et sans compenser l'augmentation des charges sociales (CSG, assurance-maladie, retraite, etc.). Les auteurs reconnaissent qu'une partie du pouvoir d'achat n'a pas été prise en compte dans l'étude, notamment les indemnités versées à certains enseignants (primes ZEP, prime d'orientation des élèves, etc.) : ils insistent néanmoins sur le fait que, dans l'éducation nationale, le montant de ces indemnités *"joue un rôle mineur"* dans les rémunérations.

Cette érosion ne touche pas toutes les catégories d'enseignants de la même façon. *"Les instituteurs sont ceux qui s'en tirent le mieux, avec une baisse de traitement réel net (qui correspond au pouvoir d'achat) de 9 % seulement durant la même période"*, indique l'étude. La transformation du corps des instituteurs en professeurs des écoles, avec une revalorisation de leurs traitements, leur a apporté, à partir de 1990, une relative *"bouffée d'oxygène"*.

Les enseignants du secondaire et du supérieur n'ont pas bénéficié, à l'époque, d'une revalorisation aussi forte et ont donc subi une érosion plus nette de leur pouvoir d'achat : - 20 % pour les certifiés en fin de carrière, - 20,6 % pour les agrégés, - 16 % pour les maîtres de conférences et - 20,6 % pour les professeurs.

Cette perte de pouvoir d'achat n'a pas empêché le budget de l'éducation nationale de progresser. La hausse des pensions, avec de nombreux départs en retraite, l'augmentation des charges sociales et, surtout, la croissance du nombre de fonctionnaires (+ 18,6 % sur la même période) ont contribué à accroître les dépenses de l'Etat.

*"Les syndicats d'enseignants se sont montrés incapables d'enrayer le mouvement de baisse des salaires. Cette constatation apparaîtra comme un paradoxe à ceux qui pensent que les syndicats de la fonction publique s'adjugent une part du gâteau toujours plus grosse"*,

souligne l'étude. Les économistes expliquent que les syndicats ont fait le choix de défendre l'emploi et de revendiquer l'amélioration des conditions de travail dans les classes.

Cette stratégie s'est notamment traduite par des décharges de service plus nombreuses et par la baisse régulière du nombre d'élèves par classe. L'obtention de ces acquis sociaux explique, aux yeux des économistes, que les enseignants aient pu supporter une telle régression salariale "*sans finalement trop protester*". Les effets mécaniques de l'avancement ont aussi pu leur masquer individuellement la perte de pouvoir d'achat subie.

*"Les syndicats ont donc gagné plus de confort au travail pour les enseignants tandis que le gouvernement réalisait certaines économies. Mais, ce faisant, ils se sont faits les complices d'une dévalorisation progressive du métier d'enseignant"*, relèvent les économistes. Depuis le début des années 1990, la plupart des conflits sociaux, dans l'éducation nationale, se sont cristallisés autour de sujets liés aux retraites, à la décentralisation, à des réformes pédagogiques, aux moyens budgétaires, mais beaucoup moins aux salaires.

Dans leur étude, les auteurs formulent l'hypothèse que la féminisation du corps enseignant (50 % des professeurs du secondaire en 1981, 64 % en 2001) ait pu faire évoluer le type de revendications : *"Le tournant de la rigueur est vraisemblablement concomitant d'un changement des préférences dans la négociation collective."* Les enseignantes auraient ainsi privilégié les conditions de travail sur les salaires. Dans un contexte d'arrivée de "*nouveaux publics*", jugés plus difficiles, l'amélioration des conditions de travail aurait également été perçue comme une priorité.

Luc Bronner et Catherine Rollot

---

## CHIFFRES

Les enseignants, comme les autres fonctionnaires, perçoivent un traitement brut calculé en fonction de leur échelon et de la valeur du point d'indice (déterminé par le ministère de la fonction publique). Selon l'éducation nationale :

Après deux ans d'enseignement, un professeur certifié perçoit 1 550 euros net. Après trente ans de carrière, il touche entre 2 454 euros et 2 921 euros.

S'ajoutent à ce traitement, pour certains, des indemnités (familiales, de résidence ou selon leur type d'activité).